

DIMENSIONNEMENT DES BESOINS EN EAUX D'EXTINCTION

Calcul D9 du volume d'eaux d'extinction

ETABLISSEMENT : Dépôt de bus d'Amiens				
DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE : incendie				
NATURE DU DOSSIER : Déclaration ICPE - Autorisation Loi sur l'eau - Décembre 2016				
CRITERE	COEFFICIENT ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENU POUR LE		COMMENTAIRES
Hauteur du stockage ⁽¹⁾		Activité	Stockage	
Jusqu'à 3 m	0	oui		
Jusqu'à 8 m	0,1			
Jusqu'à 12 m	0,2			
Au delà de 12 m	0,5			
		0	0	
Type de construction ⁽²⁾				
Ossature stable au feu > 1h	-0,1			
Ossature stable au feu > 30 min	0			
Ossature stable au feu < 30 min	0,1	oui		
		0,1	0	
Types d'interventions internes				
Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée)	-0,1			
DAI généralisé reportée 24h/24 7j/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels	-0,1	oui		
Service sécurité incendie 24h/24 avec moyens appropriés équipe de seconde intervention, en mesure d'intervention 24h/24(*)	-0,3			
		-0,1	0	
∑ des Coefficients		0	0	
1 + ∑ des Coefficients		1	1	
Surface de référence (S en m²)		2 774,41		
Qi = 30 x S / 500 (1+ ∑ coeff)		166,46	0,00	
Catégorie de risque ⁽⁴⁾		1		Fascicule O
Risque 1 : Q1 = Qi x 1		166,4646	0	
Risque 2 : Q2 = Qi x 1,5		0	0	
Risque 3 : Q3 = Qi x 2		0	0	
Risque sprinklé ⁽⁵⁾ : Q1, Q2 ou Q3/2		non		
DEBIT BRUT REQUIS (Q en m³/h)		166,4646	0	
DEBIT REQUIS ⁽⁶⁾⁽⁷⁾ (Q en m ³ /h)		180	0	arrondi au multiple de 30 m ³ /h le plus proche

⁽¹⁾ Sans autre précision, la hauteur de stockage doit être considérée comme étant égale à la hauteur du bâtiment moins 1 m (cas des bâtiments de stockage)

⁽²⁾ Pour ce coefficient, ne pas tenir compte du sprinkler.

⁽³⁾ Qi : débit intermédiaire du calcul en m³/h

⁽⁴⁾ la catégorie de risque est fonction du classement des activités de stockage (voir annexe 1)

⁽⁵⁾ Un risque est considéré comme sprinklé si :

§ on a une protection complète et dimensionnée en fonction de la nature du stockage et de l'activité réellement présente en exploitation, en fonction des règles de l'art et des référentiels existants ;

§ on a une installation entretenue et vérifiée régulièrement ;

§ on a une installation en service en permanence.

⁽⁶⁾ Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m³/h

⁽⁷⁾ la quantité d'eau nécessaire sur le réseau sous pression (cf. paragraphe 5 alinéa 5) doit être distribuée par des hydrants situés à moins de 100 m des entrées de chacune des cellules du bâtiment et distants entre eux de 150 m ;

(*) si ce coefficient est retenu, ne pas prendre en compte celui de l'accueil 24h/24

Dans les cases jaune, remplir par "oui" ou par "non"

Dans les cases verte, remplir par la surface en m²

Dans les cases orange, rempli par 1, 2 ou 3 (suivant le risque)

DIMENSIONNEMENT DES RETENTIONS DES EAUX D'EXTINCTION

Calcul D9A du volume à mettre en rétention

DEPOT DE BUS - AMIENS - Décembre 2016

BESOINS POUR LA LUTTE EXTERIEURE		Résultats document D9 : (besoins × 2 heures minimum)	360
MOYENS DE LUTTE INTERIEURE CONTRE L'INCENDIE	Sprinkleurs	Volume réserve intégrale de la source principale ou besoins × durée théorique maxi de fonctionnement	
	Rideau d'eau	Besoins × 90 mn	
	RIA	A négliger	
	Mousse HF et MF	Débit de solution moussante × temps de noyage (en gal. 15-25 mn)	
	Brouillard d'eau et autres systèmes	Débit × temps de fonctionnement requis	
VOLUMES D'EAU LIES AUX INTEMPERIES		10 l/m ² de surface de drainage	250
PRESENCE STOCK DE LIQUIDES		20 % du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume	
VOLUME TOTAL DE LIQUIDE A METTRE EN RETENTION EN m³			610